

Communiqué de presse

Berne, le 16 juillet 2020

AMS Agro-Marketing Suisse propose un logo sans OGM pour les denrées alimentaires d'origine animale

Depuis le 1^{er} juillet 2020, en Suisse, il est possible d'apposer le logo sans OGM sur les denrées alimentaires d'origine animale si les animaux n'ont pas été nourris avec des plantes fourragères génétiquement modifiées ou des produits dérivés de ses dernières.

Dans le but de donner aux consommatrices et consommateurs un point de référence et de rendre visible cette nouvelle distinction de qualité, AMS Agro-Marketing Suisse a développé un logo :



Les filières et entreprises concernées bénéficient ainsi d'un moyen uniforme de distinguer leurs produits.

Toutes les entreprises qui respectent la législation sur les denrées alimentaires concernant l'absence d'OGM ont la possibilité d'utiliser le logo. Elles doivent elles-mêmes garantir l'absence d'OGM en procédant à un autocontrôle. Il est du ressort du service officiel de contrôle des denrées alimentaires de vérifier que les prescriptions sont respectées.

Tous les produits certifiés et contrôlés Suisse Garantie répondent déjà à cette exigence. Les produits végétaux Suisse Garantie sont également produits sans recours à des OGM, mais l'étiquetage sans OGM reste interdit.

L'utilisation commune du logo doit empêcher la prolifération incontrôlée de logos analogues sur le marché suisse, tout cela dans un but de transparence et de confort pour le client.

La combinaison de logos peut être commandée auprès du secrétariat d'AMS à l'adresse info@suissegarantie.ch.

Renseignements :

AMS Agro-Marketing Suisse, Brunnmattstrasse 21, CH-3007 Berne, www.suissegarantie.ch

Urs Schneider, président d'AMS, 079 438 97 17

Denis Etienne, gérant d'AMS, 031 359 57 78

Agro-Marketing Suisse (AMS)

Plus de 30 interprofessions et organisations de producteurs de Suisse sont réunies au sein de l'association Agro-Marketing Suisse (AMS). AMS a pour objectifs principaux :

- de promouvoir les ventes de produits suisses dans le pays et à l'étranger ;
- de faire connaître les produits qui portent la marque SUISSE GARANTIE et sont par conséquent composés de matières premières suisses produites dans le respect des prestations écologiques requises et sans recours au génie génétique, ce dont atteste un contrôle certifié ;
- de soutenir au mieux, par des activités de marketing, la vente et la mise en valeur des produits agricoles ;
- de fournir des services aux interprofessions et d'assumer un rôle de coordinatrice ;
- d'assurer la qualité maximale des prestations en disposant d'une haute compétence professionnelle dans les domaines du marketing, de l'économie agricole et de la politique agricole.